

# Ville de Castillon-la-Bataille

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal - Séance du 30 octobre 2023

NOMBRE DE MEMBRES : EN EXERCICE 23 | PRÉSENTS 18 | ABSENTS EXCUSÉS 05 | VOTANTS 23

**OBJET : N° L23-10/59-09/FI EFFACEMENT DE DETTES DE DIFFERENTS DEBITEURS SUR DEMANDE DU TRESOR PUBLIC.**

L'an deux mil vingt-trois, le 30 octobre à 19 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de Castillon-la-Bataille dûment convoqué le 25 octobre 2023, s'est réuni en session ordinaire, salle du conseil municipal, sous la présidence de M Jacques BREILLAT, Maire.

**Etaient présents** : Jacques BREILLAT, Jean-Claude DUCOUSSO, Josiane ROCHE, Philippe BRIMALDI, Florence JOST, Fernand ESCALIER, Christine JOUANNO, Sylvie LAFAGE, Hicham TARZA, Sophie SEIGUE, Patrick TRACHET, Saliha EL AMRANI, Valérie LEVERNIER, Nicole CAMPANER, Jean-Pierre DORIAN, Séverine DECROCK, Gérard FERAUDET, Jean-Luc BELLEINGUER.

**Etaient absents excusés** : Jean-François LAMOTHE donne procuration à Jacques BREILLAT, Josette MASSARIN donne procuration à Florence JOST, Quentin CHIQUET FERCHAUD donne procuration à Valérie LEVERNIER, Pierre MEUNIER donne procuration à Fernand ESCALIER, Patricia COURANJOU donne procuration à Jean-Luc BELLEINGUER.

*Le scrutin a eu lieu, Hicham TARZA a été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.*

M le Maire signale qu'il a été saisi par le Trésor Public pour effacer certaines dettes impayées, pour un montant total de 1752,97€ :

- Société LOMI Construction, siret 500216031 : Clôture pour insuffisance d'actif. Créances à effacer 100,00€
- Camille BERANGER, Poursuites sans effet, 59,75€
- Angelique BOOMKARTNER, Poursuites sans effet, 122,72€
- Bertrand CHAMPAGNE, Poursuites sans effet, 197,00€
- DIHARS BUNEL Veronique Poursuites sans effet, 392,84€
- EL BERGUEI BOUCKA Nc, créance inférieure au seuil de poursuite, 16,09€
- AALI U BRAHIM KHATR personne disparue, 371,31€
- RAKI ABDESSAMAD Poursuites sans effet, 38,70€
- SARRAZIN Florian créance inférieure au seuil de poursuite, 30,96€
- URGAGOWITCH Philippe Poursuites sans effet, 70,00€
- DA LUZ ROSA CARMELINA : Dossier surendettement, 353,60€

M le Maire indique qu'un mandat sera émis au c/6542 pour constater l'effacement des créances ci-dessus.

Accusé de réception en préfecture  
033-213301088-20231030-L23105909FI-DE  
Date de télétransmission : 02/11/2023  
Date de réception préfecture : 02/11/2023

Ville de Castillon-la-Bataille  
Extrait du registre des délibérations du  
Conseil Municipal - Séance du 30  
octobre 2023

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

**- Prononce l'effacement des créances indiquées ci-dessus.**

*Certifié exécutoire  
Compte tenu de la transmission  
En Sous-Préfecture le  
Et de sa publication le*

Extrait certifié conforme au registre  
des délibérations du Conseil Municipal

Le 30 octobre 2023

**Le Maire**

**Jacques BREILLAT**



Accusé de réception en préfecture  
033-213301088-20231030-L23105909FI-DE  
Date de télétransmission : 02/11/2023  
Date de réception préfecture : 02/11/2023